

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31503**

Intitulé

MASTER : MASTER Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (fiche nationale)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole normale supérieure de Lyon (ENS), Aix-Marseille Université, Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, Université d'Artois, Université de Bourgogne - Dijon, Université de Bretagne Sud, Université de Caen Normandie, Université Clermont Auvergne, Université de Franche-Comté - Besançon, Université de la Réunion, Université de Nantes, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université de Poitiers, Université de Reims Champagne-Ardenne, Université de Strasbourg, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Grenoble Alpes, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Jean Jaurès - Toulouse 2, Université Lumière - Lyon 2, Université Paris Diderot - Paris 7, Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, Université Paul Valéry - Montpellier 3, Université de Rennes 2, Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), Université de Tours, université de Nice	Recteur de l'académie, Chancelier des universités ; Président de l'Université accréditée pour délivrer le diplôme., Directeur de l'établissement

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales, 131 Français, littérature et civilisation française, 333 Enseignement, formation

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Développement de méthodes de recherche, de recueil et d'analyse de données dans des domaines spécifiques liés à la culture, l'art, la littérature, les civilisations et la linguistique dans une langue étrangère ou régionale
- Expression / Mobilisation à un haut niveau de compétence en langues étrangères ou régionales
- Élaboration de programmes de formation et transmission de connaissances et de savoir-faire en langues étrangères ou régionales à des publics d'adultes
- Mobilisations d'outils de recherche fondés sur les TICE
- Rédaction des notes de synthèse sur des questions variées, à partir de documents de nature et de type divers.
- Rédaction de travaux de recherche, menés individuellement ou en équipe
- Conception et production de textes de qualité, pour un rendu oral ou écrit, en français et dans une langue étrangère ou régionale, sous forme de rédaction, de traduction
- Diffusion des résultats de la recherche
- Analyse et pratique des pédagogies liées à l'enseignement de langues étrangères ou régionales
 - Rédiger et exposer oralement, en français et dans une langue étrangère ou régionale, une question de recherche originale
- Communiquer efficacement en français et dans une langue étrangère ou régionale devant des publics de spécialistes ou de non-spécialistes et ce de façon claire et non ambiguë
- Disposer d'une connaissance approfondie de la culture, de l'histoire et de la civilisation des pays dont on étudie la langue
- Traduire des supports de nature variée
- Établir un diagnostic du public, un cahier des charges, un plan d'action et un dispositif d'évaluation et les présenter à l'écrit et à l'oral devant des publics de non spécialistes et/ou d'experts
- Utiliser des outils documentaires adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploiter scientifiquement des sources en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.
- Utiliser les outils informatiques standards et les logiciels spécifiques dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets
- Appliquer les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations)
 - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale

- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication
- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- O : Administration publique
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- P : Enseignement
- Interprète
- Traducteur
- Journaliste spécialisé
- Rédacteur
- Formateur
- animateur culturel
- Formateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1106 : Journalisme et information média

E1103 : Communication

K2111 : Formation professionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31503 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31503 - Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31503 - Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31503 - Appui à la transformation en contexte professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : <ul style="list-style-type: none"> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018
- Ecole Normale Supérieure de Lyon, arrêté du : 23/05/2016
- Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3, arrêté du : 27/05/2016
- Université d'Artois, arrêté du : 25/06/2015
- Université de Bourgogne - Dijon, arrêté du : 18/04/2017
- Université de Bretagne Sud, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Caen Normandie, arrêté du : 28/09/2017
- Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017
- Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017
- Université de la Réunion, arrêté du : 24/07/2015
- Université de Nantes, arrêté du : 19/07/2017
- Université de Pau et des Pays de l'Adour, arrêté du : 24/02/2017
- Université de Poitiers, arrêté du : 24/09/2018
- Université de Reims Champagne-Ardenne, arrêté du : 18/05/2018
- Université de Strasbourg, arrêté du : 28/08/2018
- Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
- Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 03/03/2016

Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 19/06/2015
Université Grenoble Alpes, arrêté du : 11/07/2016
Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016
Université Jean-Jaures - Toulouse 2, arrêté du : 15/04/2016
Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
Université Nice , arrêté du : 29/05/2018
Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis, arrêté du : 30/06/2017
Université Paris Diderot - Paris 7, arrêté du : 19/11/2015
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12, arrêté du : 16/07/2015
Université Paris-Est Marne-La-Vallée, arrêté du : 15/06/2015
Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10, arrêté du : 30/06/2017
Université Paul Valéry - Montpellier 3, arrêté du : 23/03/2018
Université Rennes 2, arrêté du : 29/06/2017
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, arrêté du : 24/06/2016
Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, arrêté du : 02/04/2015
Institut National des Langues et Civilisations Orientales, arrêté du : 16/12/2014
Université de Tours, arrêté du : 22/05/2018
Université Nice , arrêté du : 29/05/2018

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- **Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**
- **Décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017 relatif à la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience**

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Autres sources d'information :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

[Aix-Marseille Université](#)

[Ecole Normale Supérieure de Lyon](#)

[Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3](#)

[Université d'Artois](#)

[Université de Bourgogne - Dijon](#)

[Université de Bretagne Sud](#)

[Université de Caen Normandie](#)

[Université de Clermont Auvergne](#)

[Université de Franche-Comté - Besançon](#)

[Université de la Réunion](#)

[Université de Pau et des Pays de l'Adour](#)

[Université de Poitiers](#)

[Université de Reims Champagne-Ardenne](#)

[Université de Strasbourg](#)

[Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines](#)

[Université du Littoral Côte d'Opale](#)

[Université Grenoble Alpes](#)

[Université Jean Moulin - Lyon 3](#)

[Université Lumière - Lyon 2](#)

[Université Jean-Jaures - Toulouse 2](#)

[Université Paris 8 - Vincennes-Saint-Denis](#)

[Université Paris Diderot - Paris 7](#)

[Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne - Paris 12](#)

[Université Paris-Est Marne-La-Vallée](#)

[Université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense - Paris 10](#)

[Université Paul Valéry - Montpellier 3](#)

[Université Rennes 2](#)

[Université Savoie Mont Blanc - Chambéry](#)

[Institut National des Langues et Civilisations Orientales](#)

[Université de Tours](#)

[Université Nice](#)

Lieu(x) de certification :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

Historique de la certification :